

203109



Le commissaire enquêteur

Claude COHEN

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE THÉOULE-SUR-MER

2^{ÈME} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

Par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement.

Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée

sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-18-P-0014 portant décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, la révision du plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de THÉOULE-SUR-MER n'est pas soumise à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2

mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union Européenne.

L'enquête publique se déroulera du 10 janvier 2022 au 11 février 2022 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute

sa durée, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de THÉOULE-SUR-MER, 1 place du Général Bertrand, 06590 THÉOULE-SUR-MER, du 10 janvier 2022 au 11 février 2022, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 23 septembre 2021, Mme Claude COHEN comme commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
THÉOULE-SUR-MER	10 janvier 2022	De 8h30 à 12h00	Mairie de THÉOULE-SUR-MER 1 place du Général Bertrand 06590 THÉOULE-SUR-MER
THÉOULE-SUR-MER	19 janvier 2022	De 13h30 à 16h30	Mairie de THÉOULE-SUR-MER 1 place du Général Bertrand 06590 THÉOULE-SUR-MER
THÉOULE-SUR-MER	27 janvier 2022	De 8h30 à 12h00	Mairie de THÉOULE-SUR-MER 1 place du Général Bertrand 06590 THÉOULE-SUR-MER
THÉOULE-SUR-MER	1 ^{er} février 2022	De 13h30 à 16h30	Mairie de THÉOULE-SUR-MER 1 place du Général Bertrand 06590 THÉOULE-SUR-MER
THÉOULE-SUR-MER	11 février 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Mairie de THÉOULE-SUR-MER 1 place du Général Bertrand 06590 THÉOULE-SUR-MER

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de THÉOULE-SUR-MER, 1 place

du Général Bertrand, 06590 THÉOULE-SUR-MER, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 10 janvier 2022 au 11 février 2022 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/pprif-theoule-sur-mer>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture :

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers->

d-enquete-publique

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'incendies de forêt de la commune de THÉOULE-SUR-MER

Hôtel de ville
1 place du Général Bertrand
06590 THÉOULE-SUR-MER

ou par e-mail à l'adresse suivante : pprif-theoule-sur-mer@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un

poste informatique connecté mis à la

disposition du public, pendant toute la

durée de l'enquête, du 10 janvier 2022 au

11 février 2022 inclus, de 8h30 à 12h00 et

de 13h30 à 16h30 en mairie de THÉOULE-SUR-MER, 1 place du Général Bertrand,

06590 THÉOULE-SUR-MER.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de THÉOULE-SUR-MER pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête;

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse suivante :

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

203103

RIO STORES

SAS au capital de 30 000 €

1545 chemin des Combes,

06600 ANTIBES

851 959 221 RCS ANTIBES

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 10 décembre 2021, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric SARAH de ses fonctions de directeur général à compter rétroactivement du 31 octobre 2021 et a décidé qu'il n'y avait pas lieu de pourvoir à son remplacement.

203120

UNIVET

Société par actions simplifiée

au capital de 16 497 400 €

Siège social : 427 avenue de Font

Roubert, 06250 MOUGINS

503 027 534 RCS CANNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions du président du 28/12/2021, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant total de 3 717 400 Euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 20 214 800 Euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de CANNES.

203167

SAS A.J BAT

SAS au capital de 30 000 €

Siège social : 328 route de Turin,

06300 NICE

immatriculée au RCS de NICE

sous le numéro 881 094 619

MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision du 8 janvier 2022, les présents associés ont décidé de modifier l'objet social de la société comme suit : 'Tous travaux de démolition, rénovation, maçonnerie générale, bâtiment tous corps d'état, bureau d'études et d'ingénierie de bâtiment. Holding'.

PA
LE JOURNAL

HEBDOMADAIRE
PAPIER + NUMÉRIQUE

38 EUROS / AN

ABONNEZ-VOUS
abonnement@petitesaffiches.fr